



AUDITION

Le Premier ministre Alain-Claude Bilie-By-Nze défendait hier, devant les membres de la Commission des Lois, des Affaires administratives et des Droits de l'Homme de l'Assemblée nationale, le projet de loi portant révision de la Constitution adopté en Conseil des ministres le 3 mars dernier.

Page 5

SETRAG

Chiffre d'affaires en hausse de 5% par rapport à 2021, même courbe pour le transport des passagers (+9%) et celui des hydrocarbures (+4%), progression de 13% du trafic minier : bien que marquée sur la fin par un grave incident ferroviaire, l'année 2022 aura été bonne pour la Setrag. Les perspectives le sont aussi.

Page 6

CÉMAC

Le président Ali Bongo Ondimba a pris part hier à Yaoundé (Cameroun), aux côtés de ses cinq pairs de la sous-région, à la 15^e session ordinaire de la Conférence des chefs d'État de la Cémac. En marge de ces travaux, il a eu un entretien en tête-à-tête avec son homologue camerounais, Paul Biya.

Page 5

"PERSONNE NE SERA ÉPARGNÉ" !

CHERCHANT à tirer les leçons de la tragédie qui frappe notre pays à la suite du naufrage, dans la nuit du 8 au 9 mars, du "Esther Miracle", le Premier ministre Alain-Claude Bilie-By-Nze a voulu mettre l'administration des Transports et de la Marine marchande ainsi que les services connexes devant leurs responsabilités, prévenant : "Peu importe qui vous êtes (...) personne, je dis bien personne, ne sera épargné".

Pages 2 à 4



POUR MOI QUOI...

Quand, de près ou de loin, les collaborateurs ont failli à leur mission, le chef au-dessus doit démissionner.

C'est ce qu'a compris le ministre des Transports en franchissant le pas. Dans ce département où souffle l'ouragan depuis le naufrage du "Esther Miracle", il n'avait pas le choix quoi.

C'est la deuxième fois chez nous qu'un responsable de haut rang de la République quitte les choses

avant qu'elles ne le quittent. C'est courageux. Pour ne pas dire, politiquement correct. Si, sous les Tropiques, beaucoup ne l'entendent pas ainsi, il faut bien que cette forme de "gentleman's agreement" entre dans les mœurs et s'applique à tous ceux qui détiennent une parcelle de pouvoir. Pas seulement les membres du gouvernement mais aussi les DG, les gouverneurs, les préfets bref, tout citoyen de cette échelle qui se serait mal conduit dans la gestion des affaires de la cité. Y compris dans leur «vie privée» avec des conséquences dommageables pour l'image de la Nation. N'est-ce pas on vise une vie démocratique épanouie, la transparence, une bonne gouvernance, la justice, l'égalité et l'équité ? Eh bien, il n'y a qu'à se plier à ces exigences qui fondent les grandes nations. Sommes-nous capables d'adopter ces règles trop contraignantes pour l'Afrique ? Dur, dur, quand on a goûté aux délices des salons feutrés, à voir les petites gens exécuter vos ordres, à recevoir les honneurs dus à votre rang ainsi que des avantages y afférents...

Pour qui tient à sa dignité, laver son honneur, partir aussitôt que le vent se lève, c'est le (douloureux) prix à payer quoi

...MAKAYA